

COMMUNICATIONS VERS LES FIXES INTERNATIONAUX

Indication des cadences d'envoi des impulsions pour les principales destinations (en secondes)

	<i>Impulsions à la connexion</i>	<i>Impulsion suivante en sec.</i>
Europe proche et Amérique du Nord (sauf Alaska)	1	30,7
Maghreb	1	14,1
Reste de l'Europe(Pologne, Turquie, Gibraltar...)	1	14,1
Afrique et Océanie Française	1	6,8
Amérique Centrale	1	6,1
Amérique du Sud	1	8,0
Asie 1(Japon,Chine...),Russie, Australie et Nlle Zélande	1	13,8
Asie 2, et reste Océanie(Inde, Vietnam, Arabie Saoudite...)	1	5,9
DOM	1	27,0
Mayotte	1	17,0

TARIFS

DES COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES PROPRES A L'ETABLISSEMENT

Tarif général des communications téléphoniques :

Le prix des communications est facturé par montant indivisible égal à **0,50 € TTC** (tarif fixé par l'établissement) pour des durées (impulsions) qui varient selon la zone de destination de l'appel (cf. liste pour les communications internationales).

Communications vers les téléphones fixes :

Tarif normal, pour les principales destinations :

- ♦ communications locales et de voisinage : 1 impulsion à la connexion puis 1 impulsion toutes les 240 secondes.
- ♦ communications nationales : 1 impulsion à la connexion puis 1 impulsion toutes les 86 secondes.
- ♦ communications vers l' Union Européenne : 1 impulsion à la connexion, puis 1 impulsion toutes les 14,1 ou 30,7 secondes selon la destination.
- ♦ communications vers autres destinations internationales : 1 impulsion à la connexion, puis 1 impulsion toutes les 5,9 ou 30,7 secondes, selon la destination.

Communications vers les mobiles :

- ♦ **ORANGE/SFR** : 2 impulsions à la connexion, puis 1 impulsion toutes les 44 secondes.
- ♦ **BOUYGUES et NOMAD** : 2 impulsions à la connexion puis 1 impulsion toutes les 34 secondes.
- ♦ Vers les **DOM** : 2 impulsions à la connexion, puis 1 impulsion toutes les 13 secondes.
- ♦ Vers mobiles internationaux : complément de facturation appliqué par l' opérateur F.Télécom selon les destinations.

Tarifs particuliers :

**Les appels destinés aux services desservis par les numéros : 15 SAMU - 17 POLICE - 18 POMPIERS
112 Numéro d'urgence européen
115 Urgence Sociale : SAMU social
119 Urgence sociale : enfance maltraitée
sont acheminés gratuitement par France Télécom.**

Renseignements :

Pour toute information ou réclamation sur l'utilisation des moyens de télécommunications mis à votre disposition, vous pouvez vous adresser dans cet établissement à la RECEPTION.